

Le récit suivant nous a été fait par un jeune étudiant en médecine.

Au commencement d'Août, je quittais Y.... où vivent mes parents pour aller au village de X....., situé au nord de ma ville natale.

Deux jours après les français arrivaient, se dirigeant eux-mêmes vers le nord du Luxembourg. Il y eut des mouvements de troupes dans les différents sens et bientôt on put prévoir que des engagements auraient lieu dans le voisinage.

Je crus que je pouvais me rendre utile en ouvrant une petite ambulance, ce que je fis.

Je logeais chez une de mes tantes qui a un fils de mon âge.

Un jour un engagement eut lieu entre les troupes françaises et les troupes allemandes et on amena dans ma petite ambulance un soldat allemand blessé qui s'appelait Kohn.

Je lui donnais les premiers soins; je m'excusai de ne pouvoir faire davantage et je lui dis que vers le soir on pourrait le transporter à Arlon où il recevrait tous les soins nécessaires.

Je retournai chez ma tante que je trouvais toute en pleurs; on venait de lui enlever son fils, mon cousin Jules, sous prétexte qu'il avait tiré. C'était une sottise, car il n'y avait dans toute la maison qu'un seul revolver et je le portais sur moi. Je l'avais eu sur moi pendant tout le temps que j'étais à l'ambulance. Je m'empressai de le cacher sous une caisse et je me décidai à aller réclamer mon cousin aux Allemands. Je parle un peu leur langue et j'étais si bien convaincu de l'innocence de mon cousin que je m'imaginais que quelques mots d'explication me le feraient rendre.

Je le trouvai bientôt attaché à un arbre, à côté d'autres prisonniers.

Je me mis à parlementer avec un officier allemand.

Celui-ci me répondit qu'il n'y avait rien à faire pour le moment, que les prisonniers allaient être dirigés sur Arlon et qu'il était convaincu que si je les suivais, je parviendrais à Arlon à faire rendre justice à mon cousin.

Nous nous mîmes en route vers Arlon; j'étais à côté des prisonniers.

A un endroit déterminé on nous remit entre les mains d'autres soldats. Je fus très étonné, à un moment donné, de voir que j'étais devenu prisonnier moi-même; je n'accompagnais plus mon cousin pour le sauver, je partageais son sort.

Nous arrivâmes à Arlon, on nous rangea contre un mur. Il y avait avec nous notamment une femme avec deux petits enfants de 9 et 10 ans, un vieillard du village avec son fils, d'autres personnes encore que je ne connais pas.

Un officier à cheval s'approcha de nous. C'était parti-il un juge. Il se tourna vers les soldats et demanda en désignant chacun de nous: "Celui-ci a-t-il tiré?" Et les soldats répondirent toujours affirmativement.

Or, il faut remarquer que ces soldats n'avaient rien vu et ne pouvaient avoir rien vu, puisque ce n'étaient pas eux qui avaient fait les prisonniers dans le village où ceux-ci avaient été arrêtés.

La coiffure des soldats était tout-à-fait différente: les uns avaient des casques et les autres des bonnets.

Quand l'officier eut fini ses gestes, on nous annonça que nous étions tous condamnés à mort.

On empoigna un veillard, on m'empoigna moi-même et on nous repoussa de côté pour nous fusiller.

Le fils du veillard se précipita vers son père et essaya de l'arracher aux soldats. Le résultat fut qu'on empoigna aussi le fils pour le fusiller avec son père.

Voici comment les choses se passèrent:

On les mit tous deux contre le mur, un peloton de soldats commandés par un officier vint se poster devant eux.

L'officier commanda tous les mouvements avec une lenteur calculée pour redoubler la terreur des victimes.

- Chargez..... puis une pause. "En joue"..... puis une pause "Feu.....!"

Les deux malheureux s'écroulèrent à terre en gémissant.

L'officier s'approcha d'eux, reconnut qu'ils n'étaient pas morts et recommanda le feu avec la même lenteur et la même méthode. Cette fois, le père cessa de bouger; il fallut une troisième salve pour achever le fils.

On nous amena alors tous dans un corps de garde.

Nous y sommes restés trois jours. On ne nous donna rien à manger. Nous étions à jeun depuis le matin et ce n'est que le lendemain ou le surlendemain que nous reçûmes un peu d'eau.

Dans cette salle nous avons été littéralement torturés.

On nous força à nous tenir debout; un veillard gémissait; il avait soif à ce point que sa langue passait et que les mouches venaient s'y poser. Comme il ne parvenait pas à se tenir debout, les Allemands lui passèrent une corde au cou et l'attachèrent à un crampon dans le mur de telle sorte qu'il ne reposait que sur le bout des pieds. La corde se détendait et le malheureux penchait tantôt à droite, tantôt à gauche. Les soldats le remettaient debout à coups de crosse dans la figure (1) voir 2° § page 3)

A un moment donné son pantalon tomba et nous vîmes qu'il était blessé de coups de baïonnettes à la cuisse. Plus tard, il devint fou. Dans son délire il s'écriait: "Préparez à manger pour les vaches". C'était une scène épouvantable.

A un moment donné on fit sortir de notre bande la femme avec ses deux petits garçons et on les fusilla tous les trois contre le mur du palais de justice d'Arlon. Les soldats affirmaient

qu'on avait trouvé chez cette femme une bourse d'un soldat allemand.

(1) On m'a raconté plus tard à Arlon que ce veillard était un marchand de sable, atteint de démente sénile bien connu des Arlonnais.

Le temps passa dans les angoisses morales et les souffrances physiques les plus atroces. Nous avions perdu toute notion du temps. Les soldats nous injuriaient, crachaient sur nous, faisaient signe qu'on allait nous couper la gorge, qu'on allait nous fusiller, prenaient plaisir à boire devant nous.

À un moment donné un officier supérieur entra dans la salle. Il vint près de moi et dit: "Pourquoi êtes vous ici?"

Je répondis: On nous accuse d'avoir tiré sur vos soldats. Il me tourna le dos immédiatement, mais je criai avec énergie: "Oui, et loin d'avoir tiré sur vos soldats, je les ai soignés. Si vous voulez en avoir la preuve, adressez-vous au soldat Kohn qui doit être ici à l'hôpital d'Arlon."

Je lui racontai alors l'histoire de Kohn. Il se rendit à l'hôpital et revint quelque temps après: il avait trouvé le soldat Kohn qui confirmait mon récit.

Un officier à cheval, un juge paraît-il, vint jusqu'à la porte du corps de garde; on nous fit sortir, mon cousin et moi, et même nous interroger il nous dit: "Vous êtes acquittés." Je protestai en disant: "Il y a encore là cinq ou six personnes de mon village qui ne sont pas plus coupables que nous." On les fit sortir et le juge leur déclara comme à moi, sans d'ailleurs les interroger davantage: "Vous êtes acquittés."

Mous rentrâmes chez nous.

Quant au malheureux vieillard, je vous dirai plus tard comment il s'est échappé. Il est rentré à son village; son esprit est dérangé; il est estropié.

"

" "

Je suis resté à Arlon jusqu'à la fin d'août, chez un des mes parents que ses fonctions mettent journellement en rapport avec les autorités belges et aussi avec l'armée allemande. "J'ai donc pu obtenir beaucoup de renseignements précis.

"

" "

Les Allemands sont entrés à Arlon le 12 août; ils venaient de Mersch, dans le Grand-duché. Depuis plusieurs jours toutes les armes que possédaient les habitants avaient été remises à l'Hotel de ville. Les Arlonnais savaient par les journaux quelles atrocités les Allemands avaient commises aux environs de Liège à Visé, à Herve, à Battice, à Warsage, etc.. et ils n'avaient garde de bouger.

Dès leur entrée dans la ville, les uhlands se mirent à enfoncer

les portes à coups de crosse de fusil. Devant le café Turc, un cabaret borgne de la route de Mersch, un soldat tua d'un coup de lance une vieille pensionnaire, nommée Paula, qu'il accusait d'avoir tiré sur lui.

Le lendemain, le commandant von der Esch, commandant de la place, faisait afficher une proclamation que j'ai copiée textuellement.

PROCLAMATION.

On a fait cette nuit des signaux lumineux entre Freylange et le bas de la ville; on a attaqué une de nos patrouilles; on a coupé de nos fils téléphoniques. Pour punir les populations coupables de ces actes de mauvais gré, j'ordonne pour aujourd'hui à 3 heures de l'après-midi l'incendie du village de Freylange et le sac de 100 maisons à l'ouest d'Arlon.

Je condamne en outre la ville à une contribution de guerre de 100,000 francs qui doit m'être remise avant 6 heures du soir, faute de quoi je fais fusiller les otages.

von der Esch.

" "

Pendant que l'administration communale d'Arlon délibérait au sujet de la contribution de guerre, l'incendie de Freylange et le sac de 100 maisons d'Arlon s'accomplissaient conformément au programme.

Après que les 100,000 francs leur eussent été payés ils convoquèrent au quartier général, établi à l'Hotel de ville du Nord, un agent de police, nommé Lembreur et le chargèrent d'aller arrêter ceux qui avaient tiré sur les troupes allemandes. Il revint leur dire qu'il n'avait trouvé personne: "Ah! lui dit-on vous y mettez de la mauvaise volonté, c'est bon; vous payerez pour les autres". Et sans écouter ses supplications, sans lui permettre de revoir sa femme et ses enfants, on l'adossa à une porte, et un peloton d'exécution l'abattit.

J'ai vu à l'Hotel du Nord la porte toute trouée de balles.

" "

Quelques jours plus tard, une autre division d'armée remplaça la première. Immédiatement condamnation d'une nouvelle contribution de guerre: Un million de francs.

La ville ne put réunir que 238,000 francs. On la tint quitte du reste.

" "

A partir du jour où je fus remis en liberté, nous entendions presque journellement des fusillades dans Arlon; c'étaient des prisonniers, amenés tout comme nous des villes voisines, notamment de Rossignol et de Tintigny, qu'on fusillait par petits groupes.

Une de ces exécutions eut lieu sur la place d'Arlon, près du

palais de justice et du corps de garde, c'était un dimanche après-midi, en présence d'une foule considérable. Par ordre de l'autorité allemande les cadavres ne purent être enlevés qu'le lendemain.

Une autre se fit dans la cour de l'église St Donat. Le doyen réussit à obtenir la grâce de deux condamnés.

La plus importante est celle des 123 (d'autres disent 127) habitants de Rossignol et de ses environs immédiat, qui furent fusillés le 26 août. On les mena près du vicad qui passe au dessus de la gare d'Arlon (vers la gare du vicinel). On les tua par petits groupes de dix à douze. Ceux qui n'étaient pas morts étaient achvés à la baïonnette. Chaque groupe devait monter sur les cadavres précédents. On garda en dernier lieu une dame de Rossignol, Madame Hurieaux qui avait donc vu tuer devant elle son mari et la plus grande partie de son village. Elle mourut en criant. "Vive la Belgique! Vive la France!"

Voici encore un petit détail que j'ai pu vérifier. Quand le receveur et le vérificateur des douanes d'Arlon apprirent l'arrivée prochaine des Allemands, ils enlevèrent tout l'argent du coffre-fort, en n'y laissant que du billon d'une valeur totale d'environ un franc. Les Allemands s'appliquèrent aussitôt à fracturer le coffre-fort, mais ils ne réussirent qu'au bout de deux jours. Furieux de leur déconvenue ils firent du coffre-fort un W.-C.

NOTES COMPLÉMENTAIRES D'UNE AUTRE SOURCE.

L'exécution de l'agent de police (sous-commissaire) Lempereur devait être préméditée et voici pourquoi:

Les Arlonnais savent bien que c'est Lempereur qui dénonça un certain Theysen d'Arlon qui joua en France, vers 1895, le rôle d'espion au compte de l'Allemagne. Après avoir purgé sa peine assez légère en France, Theysen revint en Belgique, s'installa à Ixelles et reprit ses bons rapports avec l'Allemagne. De nouveau il fut dénoncé par Lempereur et, malgré les charges accablantes qui pesaient sur lui, il bénéficia de certaines circonstances et fut gracié après quelques mois de détention. A la suite de ces événements, Theysen publia un ouvrage où il prétendait se réhabiliter. La publication n'eut aucun succès malgré son titre gras de promotion.

"Un Dreyfus Belge."

Le 2 août 1914, dès la déclaration de guerre à la Belgique, Theysen prit rapidement la fuite, se sentant sans doute peu en sécurité à Bruxelles. A Arlon où il a conservé de la famille son rôle odieux est bien connu et chacun sait que c'est grâce à la perspicacité de Lempereur qu'il a été signalé aux autorités françaises tout d'abord, belges ensuite. Voilà pourquoi le sous-commissaire Lempereur a été désigné en lieu et place du Commissaire pour rechercher des coupables qui n'existaient pas et qu'on savait ne pas exister. Son exécution est d'autant plus accablante que le malheureux était père de neuf enfants.